

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 10 juillet 2023

Délibération ou arrêté n° 26

Date de convocation :
03/07/2023

Date d'affichage :
13/07/2023

Nombre de membres :

- en exercice : 19
- présents : 13

Objet :

Signature de la convention
financière relative au
dispositif « Fonds
d'accélération de la transition
écologique dans les
territoires » appelé « Fonds
Vert »

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le
11/07/2023

Et publication et notification
du 13/07/2023

L' an deux mille vingt trois, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

Étaient présents : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Aires Ferreira, Mme Géraldine Lefèvre, Mme Angéline Darras, Mme Claire Lecot-Robit, M. Thomas Poulet, Mme Emilie Aberbour.

Étaient excusés : M. Claude Merlin avec pouvoir à Mme Anne Lebrun – Merlin, Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte, M. Dominique Capelle avec pouvoir à M. Arnaud Noblécourt, Mme Virginie Masson avec pouvoir à M. Régis Lecot, M. Xavier Dubernard avec pouvoir à Mme Nadège Latapie-Copé, Mme Laure Lambert avec pouvoir à M. Benoit Gance.

Mme Nadège Latapie-Copé a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Il rappelle qu'une subvention a été demandée dans le cadre du « Fonds Vert » pour la réhabilitation de la friche commerciale située 11 avenue Aristide Briand. Aussi pour obtenir cette aide financière, il est nécessaire de signer une convention de financement.

Monsieur le Maire demande donc l'autorisation au conseil municipal de signer cette convention financière dans le cadre du « Fonds Vert ».

L'assemblée, unanime, après en avoir délibéré

Décide

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention de financement afin d'obtenir la subvention au titre du « Fonds Vert ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La secrétaire de séance



Mme Nadège Latapie - Copé

Le Président



Thierry Linéatte